

# Feuille de route 2019-2020 pour le développement des usages du numérique

## Préambule

La présente feuille de route fixe les objectifs stratégiques et opérationnels pour le développement du numérique dans l'académie de la Guyane pour l'année 2019-2020 ; elle décrit également le programme d'actions à mener pour cette période.

Elle traduit la stratégie numérique ministérielle et s'intègre dans le nouveau projet académique 2018-2021. Elle s'inscrit dans la continuité des travaux entrepris depuis 2013. Elle tient compte des orientations nationales pour un numérique au service de l'école de la confiance, et du contexte particulier de l'académie de Guyane, avec les priorités données :

- à la formation des enseignants pour une évolution des pratiques vers une pédagogie ancrée dans le territoire ;
- à l'utilisation du numérique dans les enseignements, au service des apprentissages, de l'acquisition des compétences et de leur évaluation ;
- à la sécurisation des usages et à la protection des données à caractère personnel.

Elle propose notamment des actions pour :

- accompagner les mesures ministérielles « devoirs faits, 100 % de réussite au CP, l'acquisition et évaluation des compétences numériques, la priorité pour les mathématiques et le numérique; la transformation de voie professionnelle, ... » ;
- conjuguer l'engagement des différents acteurs de l'éducation pour le développement du numérique éducatif en Guyane ;
- renforcer l'accompagnement des établissements afin d'améliorer les usages sécurisés ;
- développer la formation au numérique pour le développement professionnel des enseignants sous toutes ses formes, présentielle, hybride et à distance, en établissement, par bassin ou au niveau académique mais également dans des tiers lieux ;
- favoriser l'innovation pédagogique et l'émergence de projets.

Elle pourra faire l'objet de divers ajustements tout au long de sa mise en œuvre.

Le Recteur

## SOMMAIRE

---

1 – Contexte et orientations de la stratégie du numérique.....	3
1.1 - Contexte de la stratégie : .....	3
1.2 - Orientations de la stratégie numérique académique pour 2019-2020 :.....	3
2 – Objectifs stratégiques du numérique éducatif.....	4
2.1 - Articuler les ambitions des partenaires de l'éducation, acteurs du numérique, pour construire un projet de développement du numérique éducatif, partagé et réaliste : .....	4
2.2 - Accompagner les usages, l'éducation au numérique et l'évolution des pratiques pédagogiques vers un territoire apprenant : .....	5
3 - Objectifs opérationnels en 5 axes .....	6
3.1 - Objectifs opérationnels et axes de la stratégie :.....	6
3.2 - Objectifs opérationnels déclinés par axe en : Actions, Leviers et Indicateurs d'évaluation.....	7
3.2.1 - Gouvernance et Pilotage .....	7
3.2.2 - Plan numérique .....	8
3.2.3 - Accompagnement et formation.....	9
3.2.3 - Accompagnement et formation (suite) .....	10
3.2.4 - Usages sécurisés.....	11
3.2.5 - Innovation et expérimentation .....	12
4 - Annexe : État des lieux de l'académie.....	13
4.1 - Les équipements et les infrastructures des établissements.....	13
4.2 - Le plan numérique .....	14
4.3 - La formation au et par le numérique .....	14
4.4 - Les instances - les partenaires - la relation DSI-DANE .....	15
4.6 - La DANE et ses collaborateurs .....	17

# 1 – Contexte et orientations de la stratégie du numérique

## 1.1 - Contexte de la stratégie :

Plus grand département de France, l'académie de Guyane se caractérise par un territoire composé de zones isolées, rurales ou semi-urbaines, par une population jeune avec une forte démographie scolaire et par sa société multiculturelle.

Les points sensibles de l'éducation restent l'apprentissage et la maîtrise de la langue française, l'innumérisme, le décrochage scolaire, la non scolarisation, ainsi que le taux important d'enseignants contractuels et leur manque de formation.

Concernant le développement des usages du numérique, la situation évolue peu. La mise en œuvre du plan numérique pour les collèges n'a pas réellement commencé. Malgré une légère amélioration pour les écoles (ETIC 2019), force est de constater, au 1<sup>er</sup> comme au 2<sup>nd</sup> degrés, que les équipements numériques et la connexion internet restent globalement insuffisants pour un usage en mode connecté en classe et que l'absence d'ENT perdure.

L'académie compte 31 collèges publics sur 32 en éducation prioritaire renforcée ; il est prévu la construction de **10** collèges, de **5** lycées et de **500** classes du premier degré d'ici 10 ans.

Dans ce contexte, le nouveau projet académique 2018-2021 vise à rendre l'académie plus attractive, à renforcer le développement professionnel des enseignants afin de stabiliser les équipes et aller vers une montée en compétences.

Les différents acteurs du système éducatif de Guyane (collectivités, Rectorat, INSPE, Réseau CANOPE) sont mobilisés chacun dans son périmètre d'action pour développer le numérique dans l'académie ; il reste à renforcer la **synergie** sur les **objectifs à atteindre**, sur la **temporalité** à respecter, afin d'avancer ensemble de façon **cohérente** et **coordonnée**.

## 1.2 - Orientations de la stratégie numérique académique pour 2019-2020 :

S'appuyant sur l'état des lieux (voir en annexe), sur le projet académique 2018-2021 et les orientations ministérielles pour un numérique au service de l'école de la confiance, la stratégie numérique 2019-2020 vise à :

- consolider l'existant et apporter les conditions propices au développement du numérique à l'école, en matière d'infrastructures, d'équipements, d'accès aux ressources et services numériques ;
- contribuer au développement professionnel des enseignants par le plan académique formation, la formation de proximité ou à distance, les actions de la maison pour la science mais aussi par les échanges libres dans des tiers lieux avec le Réseau CANOPÉ ;
- conjuguer l'action des différents partenaires et des parties prenantes ;
- expliciter les enjeux et convaincre les acteurs de l'éducation (collectivités, associations, parents, personnels d'encadrement et enseignants) ;

- soutenir les mesures ministérielles, « devoirs faits », « 100% réussite au CP », « les fondamentaux en mathématiques et français » « les banques de ressources numériques », « protection des données des élèves », « l’acquisition et l’évaluation des compétences numériques des élèves et des professeurs », « la transformation de la voie professionnelle »;
- impulser et accompagner les initiatives et pratiques innovantes des équipes pédagogiques au profit d’une pédagogie plus efficace dans le but de favoriser l’essaimage.

#### La DANE a donc pour ambition :

- d’entretenir des échanges plus réguliers avec les différents partenaires en instaurant un pilotage collectif du développement des usages du numérique, en partenariat avec la Collectivité Territoriale de Guyane et les communes concernées pour une politique numérique partagée et coordonnée en matière d’équipements et de maintenance, d’accès aux services et aux ressources numériques ;
- d’encourager le développement professionnel des enseignants par la formation et l’auto-formation ;
- de renforcer le partenariat et la coordination avec le Réseau CANOPÉ, pour travailler de façon complémentaire dans le cadre de nos missions communes et la mise en œuvre de la stratégie numérique académique ;
- d’accompagner davantage les établissements afin de renforcer les usages sécurisés, la protection des données à caractère personnel, l’utilisation des téléservices et promouvoir l’accès aux banques de ressources.

## 2 – Objectifs stratégiques du numérique éducatif

La stratégie numérique académique de 2019-2020 vise à atteindre deux grands objectifs nationaux:

- l’appropriation d’une culture numérique par tous les élèves ;
- le développement des usages du numérique éducatif à l’école dans un cadre de confiance.

Au sein de l’académie, la politique numérique se décline en deux objectifs stratégiques majeurs :

### 2.1 - Articuler les ambitions des partenaires de l’éducation, acteurs du numérique, pour construire un projet de développement du numérique éducatif, partagé et réaliste :

Mettre en place avec la Collectivité Territoriale de Guyane et en partenariat avec les acteurs du développement du numérique éducatif (RECTORAT, établissements scolaires, INSPE, Réseau CANOPÉ), une **politique réaliste, cohérente, congruente et partagée**, en matière d’équipements, d’infrastructures, de maintenance et de formation de personnels, dans le but notamment d’optimiser les moyens et définir conjointement un socle numérique de base dans les établissements.

## 2.2 - Accompagner les usages, l'éducation au numérique et l'évolution des pratiques pédagogiques vers un territoire apprenant :

Pour que le numérique soit un levier déterminant dans les apprentissages, il est nécessaire d'apporter les équipements numériques opérants dans les établissements mais il convient également de former massivement les enseignants afin de permettre une évolution des pratiques pédagogiques et leur essaimage. L'accompagnement et la formation viseront, dans un climat de confiance :

- la maturité et l'autonomie numériques des établissements en leur apportant l'appui, voire l'assistance nécessaire pour en faire des établissements apprenants ;
- le développement professionnel des enseignants par une articulation cohérente des dispositifs de formation (Plan académique de formation, formation à distance et plateforme M@gistère, animations pédagogiques, formations d'initiative locale, Maison pour la science).

**Sur le plan de l'accompagnement technique, il s'agira :**

- de contribuer à l'amélioration de l'environnement numérique des enseignants pour faciliter les usages sécurisés ainsi qu'à la réalisation d'un projet d'ENT avec la collectivité territoriale de Guyane ;
- d'accompagner les initiatives, les projets numériques, le déploiement d'équipements ainsi que l'accès aux services et ressources numériques.

**Sur le plan de l'accompagnement pédagogique, l'accent sera porté sur le développement du numérique dans les enseignements et notamment sur :**

- la différenciation pédagogique ;
- l'accès aux services et aux banques de ressources numériques ;
- l'acquisition, l'évaluation et la certification des compétences numériques avec la plateforme PIX ;
- la pensée algorithmique et l'initiation à la programmation ;
- la sensibilisation à la protection des données, l'Éducation aux Médias et à l'Information, et l'éducation à la citoyenneté ;
- les mathématiques et le numérique ;
- la transformation de la voie professionnelle.

**Ces deux objectifs stratégiques sont déclinés en objectifs opérationnels répartis sur 5 axes :**

- **GOUVERNANCE ET PILOTAGE ;**
- **PLAN NUMÉRIQUE ;**
- **ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION ;**
- **USAGES SÉCURISÉS ;**
- **INNOVATION ET EXPÉRIMENTATION.**

## 3 - Objectifs opérationnels en 5 axes

### 3.1 - Objectifs opérationnels et axes de la stratégie :

Gouvernance et pilotage	Plan numérique	Accompagnement et formation	Usages sécurisés	Innovation et expérimentation
<p>Contribuer à la création d'une instance de pilotage du numérique éducatif (CTG, RECTORAT)</p> <p>Renforcer le partenariat entre DANE/Réseau CANOPE</p> <p>Renforcer le partenariat entre DANE/INSPE</p> <p>Communiquer sur la stratégie numérique et impliquer tous les acteurs de l'éducation</p> <p>Réunir le Comité de pilotage académique du numérique éducatif</p> <p>Mettre en place un observatoire des usages du numérique</p>	<p>Accompagner les collègues et les écoles</p> <p>Contractualiser avec les collectivités</p> <p>Piloter le plan numérique</p>	<p>Accompagner les établissements à la transformation numérique</p> <p>Former les enseignants au numérique</p> <p>Accompagner et animer les réseaux ERUN CPCN, RUPN et IAN</p> <p>Développer l'utilisation des ressources et des services numériques</p> <p>Informer de l'actualité du numérique</p> <p>Proposer aux enseignants des ateliers dans des tiers lieux</p> <p>Organiser un salon du numérique</p>	<p>Développer l'usage des téléservices</p> <p>Renforcer la gestion du réseau pédagogique dans les établissements</p> <p>Favoriser en mise en place d'un ENT dans les établissements</p> <p>Proposer un projet d'ENT à la Collectivité Territoriale de Guyane</p> <p>Accompagner les établissements scolaires pour la mise en place du RGPD</p>	<p>Promouvoir la création d'un incubateur académique</p> <p>Accompagner les TraAM</p> <p>Impulser les projets numériques innovants dans les établissements</p>

### 3.2 - Objectifs opérationnels déclinés par axe en : Actions, Leviers et Indicateurs d'évaluation

#### 3.2.1 - Gouvernance et Pilotage

OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS	LEVIERS	INDICATEURS D'ÉVALUATION
<b>Contribuer à la création d'une instance de pilotage du numérique éducatif (CTG, RECTORAT)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Constituer l'instance, la réunir régulièrement pour définir une politique partagée (Rectorat- CTG– Réseau CANOPÉ)</li> <li>• Établir le conventionnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontres régulières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Schéma directeur élaboré</li> <li>• Politique partagée</li> <li>• Qualité des usages dans les EPLE</li> </ul>
<b>Renforcer le partenariat entre DANE/CANOPÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contractualiser le partenariat avec le Réseau CANOPÉ (prêt de matériel, formation, réalisation de ressources)</li> <li>• Coordonner les actions et les moyens de la DANE – le Réseau CANOPÉ pour la formation des enseignants</li> <li>• Œuvrer pour la création d'un pôle numérique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'une convention avec le Réseau CANOPÉ</li> <li>• Répartition et planification des actions inscrites dans la feuille de route</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conventions mise en place</li> <li>• Suivi du programme des actions</li> </ul>
<b>Renforcer le partenariat entre DANE/INSPE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se rapprocher de l'INSPE pour la formation initiale et continue des professeurs</li> <li>• Définir des ambitions communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mutualisation des moyens de formation</li> <li>• Formation numérique des enseignants</li> <li>• Évaluation des compétences numérique et C2I2E</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'actions communes</li> </ul>
<b>Communiquer sur la stratégie numérique et impliquer tous les acteurs de l'éducation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer et impliquer les Inspecteurs.</li> <li>• Conforter les RUPN, les CPN les IAN dans leurs missions</li> <li>• Renforcer les relations avec les coordonnateurs des REP+,</li> <li>• Rencontrer les différents acteurs du numérique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation de la DANE au conseil des Inspecteurs du 1er degré et au collège des Inspecteurs du 2nd degré</li> <li>• Réunions des équipes pédagogiques</li> <li>• Réunions régulières avec les collectivités et le Réseau CANOPE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projets mis en place</li> <li>• Rapports d'activité</li> <li>• Nombre de visites</li> <li>• Comptes rendus de visite</li> </ul>
<b>Réunir le Comité de pilotage académique du numérique éducatif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunir le comité de pilotage :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire le point sur les actions en cours et définir les indicateurs.</li> <li>- Fixer les actions à poursuivre avec les priorités</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions biannuelles :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Janvier : bilan d'avancement</li> <li>- Juillet : bilan annuel</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comptes rendus du comité de pilotage</li> </ul>
<b>Mettre en place un observatoire des usages du numérique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Constituer un groupe de travail composé d'inspecteurs, de responsables de la formation pour élaborer le formulaire et en vue de le compléter</li> <li>• Recenser les usages numériques en classe et pour la formation des enseignants par ce formulaire</li> <li>• Exploiter les résultats dans l'observatoire de la réussite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire en ligne</li> <li>• Visite des classes</li> <li>• Rencontre avec les établissements</li> <li>• Retour PPCR par les inspecteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de visites</li> <li>• Nombre de formulaires complétés</li> <li>• Taux de complétude du formulaire</li> </ul>

### 3.2.2 - Plan numérique

OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS	LEVIERS	INDICATEURS D'ÉVALUATION
<b>Accompagner les collèges et les écoles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner les écoles à l'élaboration des dossiers de candidature à l'Appel à Projets Écoles Numériques Innovantes Rurales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet numérique de l'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Qualité et nombre de dossiers</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déployer les classes mobiles dans les écoles et collèges en collaboration avec les responsables informatiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui technique et expertise de la DSI dans son domaine de compétences.</li> <li>Création d'un e-réseau des collèges et des écoles</li> <li>Référent déploiement par bassin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>EIM déployés et configurés</li> <li>Échanges effectifs</li> <li>Bilan régulier remonté à la DANE</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner les équipes pédagogiques dans les usages des tablettes et dans l'utilisation des ressources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation sur site</li> <li>Animations pédagogiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enseignants formés à l'usage des tablettes</li> <li>Équipements utilisés</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impulser l'utilisation et l'accès aux banques de ressources numériques et mettre en place l'assistance nécessaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication aux équipes</li> <li>Adresse électronique pour l'assistance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accès aux BRNE dans les établissements</li> <li>Nombre d'inscrits</li> </ul>
<b>Contractualiser avec les collectivités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Établir les conventions</li> <li>Mettre en œuvre les subventions</li> <li>Recevoir les travaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Échanges avec les collectivités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conventions signées</li> <li>Subventions notifiées</li> <li>Service fait</li> </ul>
<b>Piloter le plan numérique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Répondre aux enquêtes</li> <li>Tenir un tableau de bord</li> <li>Réunir les comités de pilotage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunion des comités de pilotage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Indicateurs renseignés</li> </ul>



### 3.2.3 - Accompagnement et formation

OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS	LEVIERS	INDICATEURS D'EVALUATION
<b>Accompagner les établissements à la transformation numérique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place une commission numérique dans les établissements</li> <li>• Mettre en place un outil de diagnostic et d'auto-évaluation de la maturité numérique de l'établissement (OPINÉE)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre des établissements</li> <li>• Tableau de bord OPINEE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visites réalisées</li> <li>• Radar</li> </ul>
<b>Former les enseignants au numérique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre le plan académique de formation</li> <li>• Consolider la formation en établissements (FIL)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- proposer d'autres modules de formation de 3h</li> <li>- développer des formations flash entre pairs (45 mn maxi)</li> </ul> </li> <li>• Développer l'utilisation de la plateforme M@gistère</li> <li>• Déployer des parcours nationaux en académie</li> <li>• Développer des parcours hybrides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à disposition de modules de formation de 3h pour les formateurs</li> <li>• Élaboration des modules en GRAC</li> <li>• Rémunération des formateurs</li> <li>• Implication des inspecteurs</li> <li>• Équipe M@gistère</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de réalisation</li> <li>• Nombre de journées stagiaires</li> <li>• Formateurs rémunérés</li> <li>• Enquête de satisfaction</li> <li>• Parcours déployés</li> <li>• Bilans des Parcours</li> </ul>
<b>Accompagner et animer les réseaux ERUN CPCN, RUPN et IAN</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relayer l'action de la DANE dans les établissements, les écoles et les disciplines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions, regroupements,</li> <li>• Travaux en atelier, e-réseaux</li> <li>• Lettres de mission</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan d'activités</li> </ul>
<b>Développer l'utilisation des ressources et des services numériques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer l'utilisation des plateformes collaboratives</li> <li>• Moodle en établissement</li> <li>• Tribu pour les professeurs</li> <li>• Nuage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation au PAF des responsables de la plateforme dans l'établissement</li> <li>• Correspondant académique Moodle</li> <li>• Assistance technique de la DSI dans l'installation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de personnes formées</li> <li>• Nombre de Moodle installés</li> <li>• Bilan d'activité du correspondant Moodle</li> </ul>

### 3.2.3 - Accompagnement et formation (suite)

OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS	LEVIERS	INDICATEURS D'ÉVALUATION
<b>Développer l'utilisation des ressources et des services numériques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Impulser l'utilisation des services et ressources numériques nationales (D'COL, Primabord, Eduthèque, Edubases, BRNE, plateforme devoirs faits, outils d'entraînement, ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Communication aux équipes</li> <li>● Référent Primabord</li> <li>● Chargé de mission - Référent ressources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de comptes</li> <li>● Rapports d'activité</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mettre en œuvre le nouveau cadre d'évaluation et de certification des compétences numériques (PIX)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Formations des équipes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Plateforme utilisée</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mettre en place une gestion de réservation en ligne pour le prêt de matériel numérique pour la formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Déploiement par la DSI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Application opérationnelle</li> <li>● Nombre de réservations</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mettre à disposition des collèges des sites isolés un serveur local de ressources pédagogiques pour les enseignants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Développement de la solution par la DSI</li> <li>● Compilation des ressources par les IAN sous la responsabilité des inspecteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Ressources disponibles sur les sites académiques</li> </ul>
<b>Informé de l'actualité du numérique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Tenir à jour le site de la DANE</li> <li>● Relayer les actualités du site de la DANE vers les sites disciplinaires</li> <li>● Publier une Lettre d'Information Académique du Numérique Éducatif (LIANE)</li> <li>● Relayer les MOOC, les Webinaires</li> <li>● Relayer les informations TWITTER</li> <li>● Assurer une veille technologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Lettre trimestrielle</li> <li>● Abonnement à la liste de diffusion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre d'abonnés</li> <li>● Nombre de visites sur le site de la DANE</li> </ul>
<b>Proposer aux enseignants des ateliers dans des tiers lieux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Organiser les ateliers avec le Réseau CANOPE</li> <li>● Encourager des rendez-vous dans des tiers lieux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Locaux et moyens du Réseau CANOPE</li> <li>● Fablab, Associations</li> <li>● Université de Guyane - Maison pour la science de Guyane</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de visites</li> <li>● Nombre de professeurs participants</li> </ul>
<b>Organiser un salon du numérique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Présenter les usages du numérique et les solutions numériques pour les apprentissages aux élèves et aux professionnels de l'éducation</li> <li>● proposer un espace d'échanges (conférences et tables rondes...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Co-organisation avec Réseau CANOPE</li> <li>● Partenariat avec EPLE et ORANGE</li> <li>● Crédits du rectorat</li> <li>● Salon inscrit au PAF pour enseignants exposants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de visiteurs</li> <li>● Nombre d'exposants</li> <li>● Pertinence des ateliers</li> </ul>

### 3.2.4 - Usages sécurisés

OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS	LEVIERS	INDICATEURS D'EVALUATION
<b>Développer l'usage des téléservices</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre la mise en place des téléservices (Folios – télépaiement)</li> <li>• Favoriser l'accès aux téléservices par EDUCONNECT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service de la DSI pour la partie technique</li> <li>• Communications aux établissements scolaires et aux parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Téléservices disponibles</li> <li>• Nombre de connexion</li> </ul>
<b>Renforcer la gestion du réseau pédagogique dans les établissements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner les équipes informatiques des établissements (référénts numériques et assistants informatiques)</li> </ul>	Solution préconisée par le Rectorat avec appui technique de la DSI :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'établissements</li> <li>• Nombre d'utilisateurs</li> <li>• Nombre de visites</li> <li>• Taux d'utilisation du réseau pédagogique pour la gestion de classes</li> </ul>
<b>Favoriser la mise en place d'un ENT dans les établissements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer un Espace Numérique de Travail (ENT) ainsi qu'un accompagnement pour les établissements volontaires du second degré de l'académie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SCRIBE pour le réseau pédagogique</li> <li>• ENVOLE pour l'ENT</li> </ul>	
<b>Proposer un projet d'ENT à la Collectivité Territoriale de Guyane</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir un cahier des charges d'un ENT académique pour les lycées et collèges en vue d'un appel d'offres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction d'un cahier des charges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cahier des charges retenu par CTG</li> </ul>
<b>Accompagner les établissements scolaires pour la mise en place du RGPD</b>	<p>En accord avec le DPD :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer à la sensibilisation de la communauté éducative</li> <li>• Relayer la politique de l'académie en matière de protection des données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Supports nationaux</li> <li>• Documents académiques</li> <li>• Sites académiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre articles publiés</li> <li>• Nombre d'établissements sensibilisés</li> </ul>

### 3.2.5 - Innovation et expérimentation

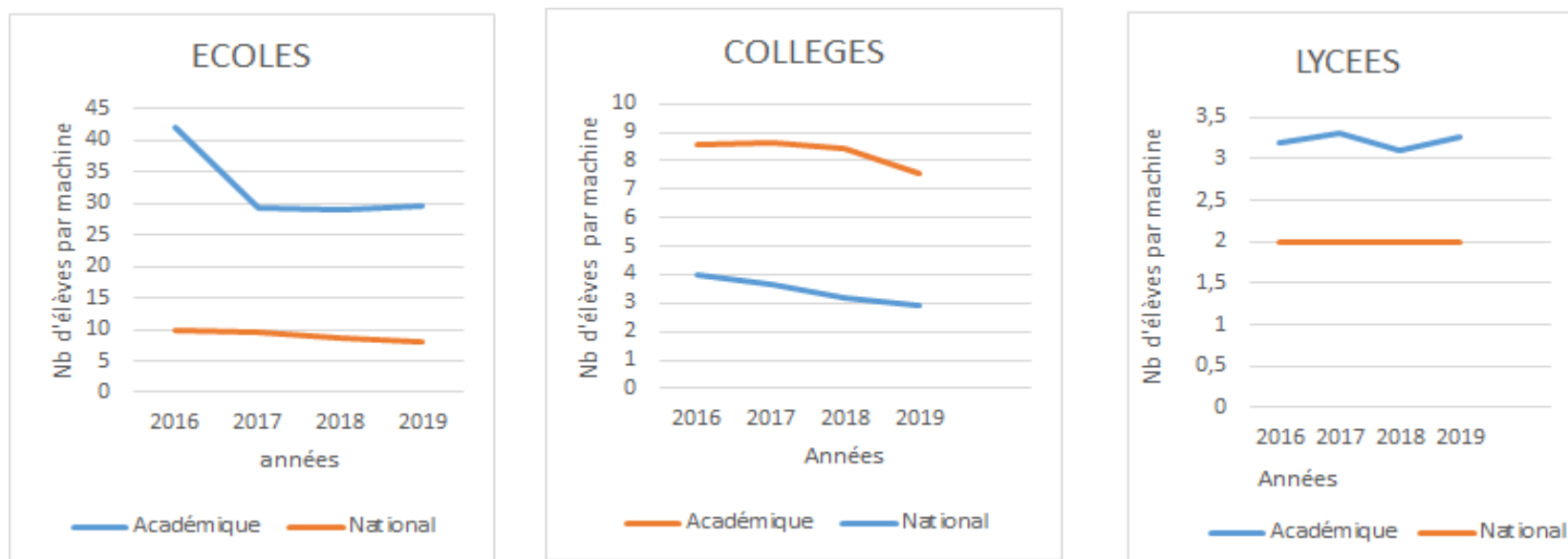
OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS	LEVIERS	INDICATEURS D'ÉVALUATION
<b>Promouvoir la création d'un incubateur académique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontrer les différents partenaires en vue de la création d'un incubateur académique de projets numériques innovants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontre avec les différents partenaires.</li> <li>Projet Maison pour la science de Guyane</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Émergence de projets</li> <li>Réponse à Appels à Projets PIA</li> </ul>
<b>Accompagner les TraAM</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner la réalisation des TraAM</li> <li>Recenser les propositions pour 2019-2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontres régulières</li> <li>Appel à projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Expérimentation et présentation du travail réalisé.</li> </ul>
<b>Impulser les projets numériques innovants dans les établissements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancer un appel à projets académique pour promouvoir les initiatives et pratiques pédagogiques innovantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Subventions académiques</li> <li>Collaboration avec CARDIE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de projets</li> <li>Nombre d'enseignants impliqués</li> <li>Usages en classe et productions.</li> </ul>

## 4 - Annexe : État des lieux de l'académie

### 4.1 - Les équipements et les infrastructures des établissements

L'académie de Guyane compte 211 établissements publics (**13 lycées, 31 collèges** (30 en REP+) et **167 écoles**) avec des équipements informatiques, corrects en lycée mais largement insuffisants en collège, et très insuffisants à l'école.

Au regard des résultats de l'enquête ETIC, la situation globale des écoles en matière d'équipements s'est améliorée. En revanche, aucune évolution sensible n'est constatée pour les établissements scolaires du second degré.



De façon générale, les débits des connexions sont faibles et souvent insuffisants, pour les activités numériques de classe en ligne. Les réseaux électriques sont parfois défectueux, ce qui engendre une sollicitation sévère des matériels ; des dégradations et des vols sont récurrents dans les établissements et la maintenance des équipements est bien en deçà des besoins.

Les projets d'ENT au 1er degré et au 2nd degré ainsi que le déploiement de la plateforme Moodle dans les EPLE n'ont pas avancé.

## 4.2 - Le plan numérique

**Pour les collèges**, la collectivité n'a pas encore procédé à la commande des matériels des programmes 2015, 2016 et 2017 ; il est prévu d'équiper en classes mobiles les **35** collèges retenus dans ces programmes.

**Pour les écoles**, les programmes 2015 et 2016 sont réalisés ; la mise en œuvre du projet ENIR phase 1 concernant 7 écoles est en cours. Pour ENIR phase 2, les conventions sont à la signature.

## 4.3 - La formation au et par le numérique

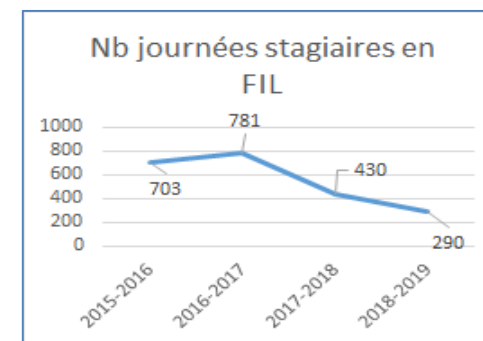
Cette formation est réalisée sous 3 formes :

- **La formation de proximité (Formations d'Initiative locale)**

Pour répondre au plus près aux attentes des équipes pédagogiques, la DANE propose depuis 4 ans une formation au numérique, en formation d'initiative locale, organisée par les établissements, basée sur la mise à disposition de modules de 3h à réaliser en présentiel.

Dans les contenus, l'accent est porté sur l'accompagnement aux usages des équipements numériques, à l'utilisation des ressources numériques, à l'initiation à la programmation et à l'éducation aux médias et à l'information.

Le développement de ce type de formation repose sur l'engagement des établissements à dégager des temps de formation. Force est de constater que ces temps de formation, sont en nette diminution dans l'académie

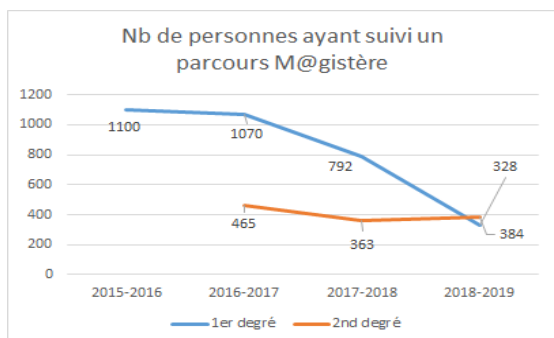


- **Le plan académique de formation (PAF)**

L'offre de formation au numérique au PAF est restreinte, les formations FIL(s) étant privilégiées. Au PAF, les dispositifs proposés visent :

- la formation des collaborateurs de la DANE (CPN- IAN et RUPN et référents en charge du déploiement du plan numérique) ;
- la mise en place de groupes de travail (GRAC au 1<sup>er</sup> degré, GRAC au 2<sup>nd</sup> degré pour la formation et l'innovation pédagogique numérique) ;
- l'accompagnement des projets numériques initiés dans les établissements depuis 2015 ;
- la montée en compétences des enseignants pour une évolution des pratiques pédagogiques (Escape Game, création de vidéos, travail collaboratif, utilisation des ressources numérique,...).

- **M@gistère :**



L'utilisation de la plateforme M@gistère, généralisée dans le cadre des 18h de formation des professeurs des écoles, n'a pas progressé. En revanche, elle se développe dans le 2<sup>nd</sup> degré.

Des parcours ont été créés ou ont été déployés à partir de l'offre nationale ou mutualisée par les IAN. L'effort de développement de la plateforme sera poursuivi cette année scolaire.

Un parcours "Hors ligne" a été développé par la DANE.

- **Salon GUYANUM**

La deuxième édition du salon du numérique GUYANUM s'est tenue en mars 2018 ; la prochaine est prévue en octobre 2019.

	2015-2016	2017-2018
Nombre de visiteurs à ST LAURENT	100	380
Nombre de visiteurs à CAYENNE	400	520

#### 4.4 - Les instances - les partenaires - la relation DSI-DANE

- **Le comité de pilotage :** Le COPIL académique du numérique éducatif **s'est réuni une fois** en 2018-2019.
- **Les partenaires :** De bonnes relations avec l'INSPÉ, le Réseau CANOPÉ, les collectivités, la préfecture et les autres partenaires se sont constituées. Une réelle volonté partagée de promouvoir l'enseignement par et avec le numérique s'est installée. La mise en place d'une instance de pilotage **du numérique éducatif** se construit progressivement. Il définirait une politique partagée et réaliste en matière de formation des personnels, d'équipement, d'infrastructures et de maintenance des établissements scolaires. Les conventionnements de partenariat avec les collectivités, le Réseau CANOPE, INSPE sont à établir.

- **La relation DSI/DANE** : La DSI et la DANE travaillent conjointement et la collaboration est fructueuse tant sur le plan relationnel que sur le plan fonctionnel. Cette collaboration s’est traduite par la refonte des sites académiques en 2016 avec une assistance toujours assurée à ce jour, la mise en place du LSU en 2017 et des téléservices en 2018. La DSI organise les évaluations numériques au collège.

Trois projets sont en cours d’étude avec la DSI :

- la constitution d’un catalogue de ressources numériques ;
- la réalisation d’un serveur local de ressources pour les enseignants des collèges des sites isolés ;
- la confection d’une application de gestion et de réservations des ressources pour le matériel en prêt à la DANE.

Par ailleurs, nous partageons l’ambition d’un ENT pour les EPLE ; la solution ENVOLE est privilégiée tant que la Collectivité Territoriale ne statue pas sur son projet d’ENT.

Cependant, force est de constater que le périmètre d’intervention de la DSI au sein des établissements est essentiellement structuré pour l’assistance liée aux réseaux administratifs, laissant à la collectivité, dans le cadre du transfert de compétences, la charge des réseaux pédagogiques (l’assistance et la maintenance). Les établissements essaient de faire face à la gestion de la partie pédagogique sur leurs moyens propres, utilisant une solution de réseau pédagogique qui diffère d’un établissement à l’autre et qui n’est pas toujours opérante.

#### 4.5 - Les projets numériques menés en établissement

Années	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de Projets	54	29	23	12	15
Nombre d’établissements bénéficiaires	44 EPLE	21 EPLE	14 EPLE et 4 écoles	11 EPLE et 1 école	10 EPLE et 5 écoles
Total de la subvention	<b>116 727 €</b>	<b>124 729 €</b>	<b>81 573 € (*)</b>	<b>34 080 €</b>	<b>32 125 €</b>

(\*) co-financement avec la préfecture de 36 000 €.

Malgré une situation matérielle prégnante, une absence d’ENT et la mise en œuvre du plan numérique qui tarde, la réalisation de ces projets a apporté une bouffée d’oxygène aux équipes pédagogiques désireuses d’utiliser le numérique en classe. Il s’avère que, par cette dynamique de projets, une réelle impulsion des usages est en marche dans notre académie. Il est regrettable que les crédits affectés à ces projets baissent d’année en année.



## 4.6 - La DANE et ses collaborateurs

- la DANE a été renforcée à la rentrée 2018 passant de 1,5 ETP à 3 ETP
  - un DAN à plein temps ;
  - un adjoint au DAN, référent pour le 1<sup>er</sup> degré ;
  - un chargé de mission à mi-temps pour la formation au numérique au 2<sup>nd</sup> degré et l'accompagnement des établissements ;
  - un chargé de mission à mi-temps pour la communication, les usages et les ressources numériques pour l'éducation.

- Les collaborateurs

- Pour le 1<sup>er</sup> degré :
  - **10** conseillers pédagogiques au numérique (**CPN** - un par circonscription) ;
  - **1** correspondant M@gistère.

Remarque : le réseau des ERUN (enseignants référents pour les usages du numérique) n'est pas animé par la DANE.

- Pour le 2<sup>nd</sup> degré :
  - **44** référents des usages pédagogiques numériques (**RUPN** – 1 par EPLE);
  - **20** interlocuteurs académiques au numérique (**IAN**- 1 par discipline);
  - **1** correspondant académique Moodle;
  - **1** correspondant académique M@gistère.